Compte rendu Conseil Municipal du 21 avril 2026

NOM	Prénoms		Présents	Etaient représentés par	Etaient absents
ARESTIER,*née SOULIER*	Nathalie	NA	X		
AUBERT	Marc	MA	X		
BOUZOU	Sabine	SB	X		
CID	Benoit	BC	X		
DARNIS	Marc	MD	X		
DELRIEU	Clément	CLD	X		
DELRIEU	Christian	CD	X		
FOUSSIGNIERE	Betty	BF		KYSEL Andrée	X
GONCALVES	Jean	JG	X		
KYSEL, *née BERGES*	Andrée	AK	X		
LABORIE	Sandrine	SL	X		
POULET	Grégory	GP	X		
TEULIERE	Evelyne	ET	X		
VALETTE	Laurent	LV	X		
VIGUERARD	Aurélie	AV	X		
(15)					
BETAILLON	Virginie	VB			

La séance du conseil municipal est ouverte à 18h30.
Le quorum est atteint.
CD demande à l'assemblée si une personne souhaite être secrétaire de séance.
AV accepte de tenir le poste de secrétaire pour la rédaction du PV de séance.
CD présente le PV du conseil municipal précédent, il est arrêté suivi de l'émargement.
Ajout à l'ordre du jour :

A. Décision modificative Dépôt de pain
B. Prestation entretien maison de santé
C. Choix entreprises toit et maçonnerie espace Rigal

CD présente l'ordre du jour :

1. **Désignation d'un secrétaire de séance,**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**
3. **Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal**
4. **Elections des membres de la commission d'appel d'offres (CAO)**
5. **Elections et désignation des délégués auprès des organismes extérieurs et syndicats intercommunaux**
6. **Adoption du règlement intérieur**
7. **Renouvellement de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D)**
8. **Renouvellement du bail du logement « Ruelle des Hortes »**
9. **Aménagement d'un espace collaboratif et partagé : Avenant de prolongation de délai**
10. **Contrat maîtrise d'œuvre : aménagement d'une boulangerie**
11. **Suivi des dossiers en cours**
12. **Questions diverses.**

1- Désignation d'un secrétaire de séance **15 voix POUR (à l'unanimité)**

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il convient, lors de chaque séance du conseil municipal, de désigner un secrétaire de séance chargé d'assurer la rédaction du procès-verbal.

Le Conseil procède à la nomination du secrétaire de séance. Madame VIGUERARD Aurélie est désignée à l'unanimité.

2- Approbation du procès-verbal de la séance précédente **15 voix POUR (à l'unanimité)**

Le procès-verbal de la séance précédente du 20 mars 2026 (dont le contenu a été transmis aux conseillers municipaux) est présenté par CD et adopté sans observation.

Le conseil municipal est invité à approuver le procès-verbal de la séance précédente.

3- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal **15 voix POUR (à l'unanimité)**

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article L.2122-22 du CGCT, le Conseil municipal peut lui déléguer un certain nombre de compétences pour la durée du mandat, afin d'assurer une gestion plus efficace et réactive des affaires communales.

Il est proposé de renouveler / accorder les délégations suivantes :

- Passation, préparation, exécution et règlement des marchés publics et accords-cadres, dans la limite de [montant]
- Réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, ainsi que les opérations financières utiles à leur gestion
- Acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- Fixation des tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et plus généralement des tarifs municipaux dans les limites fixées par le Conseil
- Exercice, au nom de la commune, du droit de préemption urbain
- Gestion et conclusion des baux et locations des biens communaux
- Décision d'intenter ou de défendre les actions en justice au nom de la commune
- Délivrance et reprise des concessions dans le cimetière communal, ainsi que la gestion des opérations funéraires liées aux concessions
- Règlement des dommages causés aux tiers ou subis par la commune impliquant les véhicules communaux, dans la limite fixée par le Conseil municipal
- Exercice des droits de priorité définis par le Code de l'urbanisme
- Prise de décisions relatives aux autorisations d'urbanisme dans les cas prévus par la réglementation (dépôt, instruction et signature des actes au nom de la commune lorsque la compétence communale est engagée)
- Gestion des biens mobiliers et immobiliers communaux (acquisition, aliénation de gré à gré de biens de faible valeur, entretien courant)
- Conclusion et révision des contrats d'assurance ainsi que le règlement des sinistres
- Création, modification ou suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux

4- Elections des membres de la commission d'appel d'offres (CAO) : 15 voix POUR (à l'unanimité)

Monsieur le Maire rappelle que la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est obligatoire pour les communes et intervient dans le cadre des procédures de marchés publics. Il précise qu'outre Monsieur le Maire, son Président, le Conseil Municipal doit élire 3 membres Titulaires et 3 membres suppléants pour siéger à cette commission et qu'il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à bulletin secret. Une seule liste a été déposée.

Suite au dépouillement du vote, sont proclamés élus:

Président : DELRIEU C

Membres titulaires :

- VIGUERARD Aurélie
- DARNIS Marc
- CID Benoît

Membres suppléants :

- ARESTIER Nathalie
- GONCALVES Jean
- DELRIEU Clément

5- Elections et désignation des délégués auprès des organismes extérieurs et syndicats intercommunaux **15 voix POUR (à l'unanimité)**

Afin d'assurer la représentation de la commune au sein des différentes structures intercommunales et organismes partenaires, il a été procédé aux désignations et/ou élections suivantes :

- **SIVU d'animation des 4 coteaux** :
  Titulaire : DELRIEU Christian
  Titulaire : VIGUERARD Aurélie
  Titulaire : DELRIEU Clément
  Titulaire : BOUZOU Sabine

- **Lot Ingénierie (SDAIL)** :
  Titulaire : DELRIEU Christian
  Titulaire : AUBERT Marc

- **SMECMVD, eau & assainissement** :
  Titulaire : DELRIEU Christian
  Titulaire : CID Benoît

- **SMDMCA**:
  Titulaire : DELRIEU Christian
  Titulaire : CID Benoît

- **PESAGE** :
  Titulaire : DELRIEU Christian
  Titulaire : DARNIS Marc
  Titulaire : VALETTE Laurent

- **DEFENSE** :
  Correspondant Défense : VIGUERARD Aurélie

- **TERRIRTOIRE ENERGIE 46 (FDEL)** :
  Titulaire : DELRIEU Christian
  Titulaire : CID Benoît
  Suppléant : VIGUERARD Aurélie
  Suppléant : DELRIEU Clément

- **ENVIRONNEMENT** :
  Titulaire : KYSEL Andrée

- **SYDED** :
  Titulaire : DELRIEU Christian
  Titulaire : KYSEL Andrée

- **CNAS :**
  Délégué collège des élus : DELRIEU C / Déléguée collège des agents : BETAILLON V

- **CIAS :**
  Proposition : VIGUERARD Aurélie

- **ASPL CAUVALDOR** :
  Proposition : DELRIEU Christian

6- Adoption du règlement intérieur **15 voix POUR (à l'unanimité)**

Monsieur le Maire présente le projet de règlement intérieur du Conseil municipal, précisant notamment :

◈ Réunions du conseil municipal

- Article 1 : Périodicité des séances
- Article 2 : Convocations
- Article 3 : Ordre du jour
- Article 4 : Les droits des élus locaux : l'accès aux dossiers préparatoires et aux projets de contrat et de marché
- Article 5 : Le droit d'expression des élus
- Article 6 : Informations complémentaires demandées à l'administration de la commune
- Article 7 : La commission d'appel d'offres

◈ Tenue des réunions du conseil municipal

- Article 8 : Les commissions consultatives
- Article 9 : Rôle du maire, président de séance
- Article 10 : Le quorum
- Article 11 : Les procurations de vote
- Article 12 : Secrétariat des réunions du conseil municipal
- Article 13 : Communication locale
- Article 14 : Présence du public
- Article 15 : Réunion à huis clos
- Article 16 : Police des réunions
- Article 17 : Règles concernant le déroulement des réunions
- Article 18 : Débats ordinaires
- Article 19 : Suspension de séance
- Article 20 : Vote

◈ Dispositions finales et diverses

- Article 21 : Procès-verbal
- Article 22 : Désignation des délégués
- Article 23 : Bulletin d'information générale
- Article 24 : Modification du règlement intérieur
- Article 25 : Autre

7- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D)

15 voix POUR (à l'unanimité)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de renouveler la liste des contribuables proposés pour siéger au sein de la Commission Communale des Impôts Directs.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Le Conseil municipal a proposé une liste de 24 contribuables répondant aux conditions prévues à l'article 1650 du Code général des impôts sera transmise à la Direction Départementale des Finances Publiques, qui procédera à la désignation définitive.

8- Renouvellement du bail du logement « Ruelle des Hortes » 15 voix POUR (à l'unanimité)

Monsieur le Maire rappelle l'achat de l'immeuble cadastré AB 144 situé 8 ruelle des Hortes occupé à titre locatif : Bail conclu le 1er mai 2008 et arrivant à échéance le 30 avril 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
Décide de renouveler le bail dans les conditions suivantes :
- Durée : 3 ans à compter du 1er mai 2026
- Loyer mensuel : 433.75 €uros
- Révision : IRL - Indice du 3ème trimestre 2025, soit 145.77. Prochaine révision 01 01 2027.

Le dépôt de garantie de 380 € a été versé lors du transfert du bail initial vers la Commune de BETAILLE en juillet 2025, celui-ci reste acquis à la Commune en tant que Bailleur.

9- Aménagement d'un espace collaboratif et partagé : Avenant de prolongation de délai 15 voix POUR (à l'unanimité)

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'espace collaboratif, Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de prolonger les délais d'exécution en raison reports successifs des interventions d'ORANGE concernant le déplacement d'équipements techniques + défaillance de l'entreprise en charge du lot n°5 (menuiseries), ayant entraîné la reprise de ce lot par une autre entreprise avec un décalage du planning
Fin des travaux initialement prévue au 13 mars 2026.
Un avenant au marché est donc validé : Prolongation du délai d'exécution du marché jusqu'au 20 juillet 2026, sans incidence financière sur le montant du marché.

10- Contrat maîtrise d'œuvre : aménagement d'une boulangerie :15 voix POUR (à l'unanimité)

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 09_02_2026_08 désignant le Cabinet DEJANTE – VRD & Construction Sud-Ouest comme maître d'œuvre de l'opération de réhabilitation du bâtiment RIGAL en vue de l'installation d'une activité de boulangerie-snacking-pâtisserie. Des ajustements ont été nécessaires dans la répartition des missions mais sans incidence sur le montant total de la mission (33 720,00 € HT).
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal : Approuve le contrat de maîtrise d'œuvre et Autorise le Maire à le signer

11- Décision modificative : Dépôt de pain 15 voix POUR (à l'unanimité)

Ecritures budgétaires : Crédit-bail sur matériel ancien locataire est parti avant terme.(13 350€ en D et R)

12- Prestation entretien « maison de santé » 14 voix POUR (à l'unanimité)

(Sandrine LABORIE, intéressée à l'affaire se retire pour le vote)
Dans le cadre de la consultation relative aux prestations d'entretien des bâtiments communaux, trois offres ont été reçues.
Après analyse des dossiers, il apparaît que l'une des offres est incomplète et ne présente pas l'ensemble des éléments attendus, ne permettant pas une évaluation satisfaisante.
Les deux autres offres présentent des niveaux de prix globalement équivalents, ne générant pas d'écart financier significatif pour la collectivité.
En conséquence, le choix s'est porté sur des critères qualitatifs, notamment :

- l'organisation des prestations,
- les moyens humains et techniques mobilisés,

- les garanties en matière de suivi et de contrôle,
- la capacité à assurer un service rigoureux et régulier.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre jugée la plus avantageuse au regard de ces critères, dans l'objectif d'améliorer l'efficacité et la rigueur des prestations d'entretien : **LG NETTOYAGE**.

13- Choix Entreprises reprise toiture et maçonnerie Garage AB 158 : 15 voix POUR (à l'unanimité)

Choix entreprise travaux de reprise de la toiture : Monsieur le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de procéder à des travaux de sécurisation de la toiture du garage situé sur la parcelle cadastrée AB 158, propriété de la commune de Bétaille.
Trois entreprises ont présenté une offre :
Entreprise POULET (Bétaille)
Entreprise MASSALVE (Carennac),
Entreprise B§M (Bétaille)
Après analyse des propositions, l'offre de l'entreprise POULET, économiquement la plus avantageuse (moins-disante), est retenue (37 465,34 € HT, soit 44 958,41 € TTC)

Choix entreprise travaux de rebâtisse d'un mur pignon : Suite à la démolition partielle de l'ouvrage, il est nécessaire de procéder à des travaux de maçonnerie sur la façade du bâtiment situé sur la parcelle cadastrée AB 158, propriété de la commune de Bétaille, afin d'assurer sa mise en sécurité et sa remise en état. Ces travaux consistent notamment en la reconstruction d'un mur pignon en parpaings de 20 cm d'épaisseur avec chaînage en béton armé.
Deux entreprises ont présenté une offre :
Entreprise CARVALHO CONSTRUCTION (Bretenoux)
Entreprise CHANET TP (Le Vignon-en-Quercy)
Après analyse des propositions, l'offre de l'entreprise CHANET TP, économiquement la plus avantageuse (moins-disante), est retenue (8 630,00 € HT, soit 10 356,00 € TTC)

14- Suivi des dossiers en cours

Monsieur le Maire présente un point d'information sur les dossiers en cours.

15- Questions diverses.

- **Organisation des travaux communaux**
  Dans le cadre du nouveau mandat, il est rappelé l'importance d'une bonne organisation et d'un suivi rigoureux des travaux à réaliser sur la commune.
  Chaque élu est invité à signaler les besoins identifiés à Benoît CID et Aurélie VIGUERARD.
  Un classeur dédié a été mis en place afin d'assurer la transmission des informations aux services techniques et le suivi des interventions.

- **Départ en retraite – Cabinet infirmier**
  Monsieur MESTRE, infirmier, fera valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2026.
  Il est précisé que le cabinet infirmier poursuivra son activité avec les deux infirmières actuellement en poste.

- **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**
  Dans le cadre du PCS, un travail de recensement des personnes vulnérables est en cours.
  Il est demandé à l'ensemble de l'équipe municipale d'alimenter ce listing tout au long du mandat, afin de renforcer la vigilance en cas d'événements particuliers (grand froid, canicule, situations de crise).

- **SCIC Santé**
  Premiers bilans et retours positifs. Recrutement d'une assistante médicale depuis mai 2026.

L'ordre du jour est épuisé.

Clôture la séance du conseil municipal à 20h30.

Suivent les signatures

Aurélie VIGUERARD

Secrétaire de séance

Christian DELRIEU

Maire

MAIRIE DE BETAILLE 46110 (Lot)

LISTE DES DELIBERATIONS
Conseil Municipal du 21_04_2026

Numéro	Objet
21_04_2026_01	NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
21_04_2026_02	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE
21_04_2026_03	DELEGATION GENERALE AU MAIRE
21_04_2026_04	DELIB DELEGUES CAO
21_04_2026_05	DELIBERATION DELEGUES SMECMVD
21_04_2026_06	DELIB DELEGUES SMDMCA
21_04_2026_07	DELIB DELEGUES SYDED LOT
21_04_2026_08	DESIGNATION REFERENT ENVIRONNEMENT SYDED
21_04_2026_09	DELIB NOMINATION CORRESPONDANT DEFENSE
21_04_2026_10	DELIB DELEGUES TERRIT ENERGIES LOT
21_04_2026_11	DELIB DELEGUES SDAIL
21_04_2026_12	DELIB DELEGUES CNAS
21_04_2026_13	DELIBERATION DELEGUES PESAGE
21_04_2026_14	DELIBERATION DELEGUES SIVU
21_04_2026_15	DELIB ADOPTION REGLEMENT INTERIEUR
21_04_2026_16	DELIBERATION RENOUVELLEMENT CCID
21_04_2026_17	DELIBERATION SPL CAUVALDOR
21_04_2026_18	DELIB RENOUVELLEMENT BAIL AB 144 AP MAI 2026
21_04_2026_19	DELIBERATION AVENANT 1 PROLONGATION DE DELAI MARCHE ESP COLLAB ET PARTAGE
21_04_2026_20	DELIBERATION MAITRISE OEUVRE PROJET BOULANGERIE
21_04_2026_21	DELIBERATION CHOIX ENTREPRISE REPRISE TOITURE GARAGE AB 158
21_04_2026_22	DELIBERATION CHOIX ENTREPRISE REPRISE MACONNERIES GARAGE AB 158 21 04 2026 22
21_04_2026_23	DM 1 60100 CREDITS SUPPLEM MATERIELS DEPOT PAIN